

AFRIQUE(S) ENTRETIEN

## Le Rwanda et la France, souvenirs d'un consultant pour le Quai d'Orsay

Dans un entretien accordé à la revue « Politique africaine », dont Mediapart est partenaire, le chercheur Jean-François Bayart examine la place des savoirs académiques dans l'élaboration de la politique étrangère française. Sans détour, il constate qu'ils « n'impriment pas » parmi les décideurs.

**Justine Brabant**

26 décembre 2022 à 16h19

---

Il y a un an et demi paraissait un document important pour l'histoire de France, l'histoire du Rwanda et l'histoire des relations franco-rwandaïses. Le rapport Duclert, du nom de l'historien chargé de présider la commission qui l'a rédigé, revenait sur le rôle de la France dans le génocide des tutsis du Rwanda de 1994. Il concluait que Paris porte des « *responsabilités* » « *lourdes et accablantes* » dans ce crime – sans pour autant en être « *complice* » au sens juridique du terme.

Le rapport Duclert insistait également sur un autre point, peut-être moins retenu et commenté : « *l'effondrement intellectuel* » de l'appareil d'État français face au génocide. Ses auteurs estiment que « *d'importantes questions, cruciales même* » se posent sur le fonctionnement de l'État français à cette période, notamment « *sur la collecte et les circuits d'information* » et « *sur le rejet des analyses dissidentes et des savoirs indépendants, dont ceux des chercheurs et universitaires* ».

Un chercheur en particulier porte un regard éclairé sur le sort réservé aux savoirs universitaires dans l'élaboration de la politique étrangère de la France : Jean-François Bayart. Le politiste, qui a longuement travaillé sur l'État en Afrique subsaharienne, était consultant pour le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des affaires étrangères au moment du génocide des tutsis.

## France-Rwanda : rapports, scènes et controverses françaises



Le commerce de l'or  
au Mali post 2012

Le gouvernement djihadiste  
du Nord-Mali

KARTHALA ACPA

Dans le dernier numéro de la revue *Politique africaine*, consacré aux controverses autour de la question rwandaise en France, il revient sur cette expérience de consultant, constatant qu'en dépit d'une « *liberté complète d'analyse et d'expression* », il n'a servi à rien – ou presque. Jean-François Bayart fournit des pistes d'explication à cette marginalisation des savoirs universitaires ; il revient également sur l'absence de leçons tirées de cet échec historique, sur le rapport des présidents Sarkozy, Hollande et Macron à ces savoirs académiques, et sur les impasses de la coopération militaire française sur le continent africain.

Nous en publions un extrait. Jean-François Bayart, qui tient [un blog sur Mediapart](#), est professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IDEID) de Genève. Il est interrogé par le chercheur Etienne Smith (Sciences Po Bordeaux / Laboratoire Les Afrique dans le monde - LAM).

\*

**Étienne Smith : Le rapport Duclert souligne une forme de cécité institutionnelle du ministère des Affaires étrangères dans le dossier rwandais<sup>1</sup>, « une administration imperméable aux savoirs critiques dont ceux de la recherche ou même ceux produits dans le périmètre du Quai comme les analyses du CAP<sup>2</sup> ». En tant qu'ancien expert pour le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des Affaires étrangères à cette période, comment expliquez-vous cette incapacité des décideurs à mettre à profit des savoirs académiques ?**

**Jean-François Bayart :** Comme nombre de mes collègues « africanistes », j'ai été sollicité en 1981 par Jean-Pierre Raison, proche du Parti socialiste (PS), pour faire partie d'un petit groupe d'universitaires que Guy Penne, le conseiller Afrique du président de la République nouvellement élu, François Mitterrand, entendait rassembler

autour de lui. Il nous réunissait tous les mois. La discussion était très libre, l'atmosphère décontractée. Cela nous a valu quelques échanges intéressants, et parfois surréalistes. Je me souviendrai toujours de l'arrivée un peu tardive du directeur de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) à l'une de nos réunions. Il s'est assis à côté de [l'anthropologue] Jean Copans ! À l'époque, nous n'avions pas de téléphone portable pour immortaliser la scène.

Cela étant dit et ri, j'ai vite été affolé par la méconnaissance crasse de l'histoire et de la sociologie du continent de la part des décideurs politiques de l'époque. N'existaient pour eux que les relations personnelles, celles qu'ils avaient nouées au sein de l'Internationale socialiste, au secrétariat international du PS ou dans les arcanes de la franc-maçonnerie. La naïveté était également au rendez-vous. Le cabinet de Jean-Pierre Cot, le fringant ministre de la Coopération qui avait été nommé à ce poste en raison de son ignorance de l'Afrique – il était juriste et très engagé dans la cause européenne – et pour le punir d'avoir soutenu Rocard au congrès d'Épinay, prodiguait sa sympathie auprès de délégations d'opposants camerounais qui allaient aussitôt rapporter aux services du président Ahidjo l'accueil chaleureux qui leur avait été réservé rue Monsieur. Tout était à l'avenant.

[...]

À l'automne 1989, à la suite j'imagine de la publication de *L'État en Afrique. La politique du ventre*<sup>3</sup> qui avait rencontré un certain écho dans la presse, lesté de ce proche passé sulfureux, j'ai été approché par le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des Affaires étrangères, après une enquête des Renseignements généraux à mon endroit, pour m'entendre proposer un poste en bonne et due forme. J'ai préféré le statut de consultant permanent, similaire à celui de mes collègues Olivier Roy et Marie Mendras. J'ai pris mes fonctions le 1<sup>er</sup> avril 1990, sur fond de grande vague de revendication démocratique au sud du Sahara. C'est dans ce cadre que j'ai produit un certain nombre de notes confidentielles – je veux dire à l'usage exclusif du Quai d'Orsay, du ministère de la Défense, auxquelles elles étaient également transmises, et de la présidence de la République. Sous la direction de Jean-Marie Guéhenno, j'ai joui d'une liberté complète d'analyse et d'expression, pourvu que je respecte les codes langagiers de l'institution. Bonne école, au demeurant, qui apprend à énoncer les pires abominations dans un style châtié. Car j'y disais exactement la même chose que dans les quotidiens et hebdomadaires qui m'interviewaient, et dans lesquels je ne mâchais pas mes mots.

Je veux dire par là que je n'ai subi aucune censure administrative, et encore moins politique, même si le rédacteur Afrique centrale, un homme charmant au demeurant, ne manquait aucune de mes prises de parole publiques, sans doute pour en référer à qui de droit. La confiance était suffisante pour que j'aie accès aux télégrammes Confidentiel Défense et aux notes de la DGSE, qui pouvaient être très riches en informations de première main – par exemple celles provenant du Cameroun. Tout le monde était très aimable avec moi, à commencer par Erik Orsenna qui était dans le cabinet de Roland Dumas. Mes notes circulaient. J'ai contribué au dossier préparé pour le président de la République à l'approche de la Conférence de La Baule, par exemple. Mais, de toute évidence, cela n'« imprimait pas » dans la conscience politique ou administrative des décideurs. Olivier Roy m'avait d'ailleurs prévenu quand je l'avais consulté avant d'accepter la proposition du CAP : « *Vas-y, c'est très intéressant, le Quai d'Orsay est la meilleure agence de voyages de Paris, mais sache que tu n'auras jamais la moindre influence sur la prise de décision.* »

[...]

Le président français François Mitterrand, à Kigali (Rwanda), avec son homologue rwandais Juvénal Habyarimana, en décembre 1984. © Georges GOBET / AFP

**Le rapport Duclert mentionne votre note du 26 octobre 1990, « Le détonateur rwandais », qui annonce, quelques jours après le début de l'engagement français, les risques d'enlèvement français et de restauration autoritaire du régime Habyarimana. On y apprend que votre note a été notée 12/20 par le ministère de la Défense et la Direction des affaires militaires<sup>4</sup>.**

Cela confirme simplement que j'ai toujours été un élève assez médiocre.

**En tant que consultant permanent au CAP, quelles étaient les relations avec les autorités de tutelle, et plus largement au sein de l'appareil d'État. Finalement, rétrospectivement, à quoi a servi ce travail d'expertise ? Vous écriviez, en 1995, que « le diplomate a un crédit auprès de la présidence de la République que l'expert n'a absolument pas<sup>5</sup> ».**

J'étais consultant permanent, sous l'autorité du directeur du CAP, qui diffusait – ou refusait de diffuser – mes notes. Dans ma « carrière » de consultant du CAP, une seule d'entre elles, si mes souvenirs sont exacts, a fait l'objet d'une décision de rétention, sous la pression de l'ambassadeur de France à Abidjan, sans doute relayée par la cellule africaine de l'Élysée. Un consultant, s'il fait bien son travail, c'est un peu le fou du roi. On lui passe des propos qui en enverraient d'autres à la potence. Le consultant dit tout haut ce que beaucoup de fonctionnaires pensent tout bas, mais ne peuvent pas exprimer, à cause des contraintes de la hiérarchie, mais aussi de leur métier, dans ce qu'il a de plus noble.

[...]

Mais revenons à 1993. En restant au CAP, j'ai continué à suivre attentivement la question rwandaise, et j'ai aussi rédigé une note de synthèse sur les errements et les dangers de la politique africaine de la France, en juin 1994. Élu à la présidence de la République, Jacques Chirac l'agitait sous le nez de Jacques Foccart pour lui expliquer que son retour dans son bureau de la rue de l'Élysée ne lui semblait pas opportun. Vous voyez que les Voies de l'Expertise sont impénétrables.

En bref, je n'ai jamais eu le sentiment d'être un paria, un ennemi aux yeux des diplomates ou des militaires, dont certains sont devenus des amis personnels. Les uns appréciaient mes analyses, d'autres non, mais je faisais partie de la famille institutionnelle, et d'une certaine manière, j'en fais toujours partie, fût-ce au titre de cousin éloigné, subalterne et remuant. L'entre-soi institutionnel est à géométrie variable.

Il n'empêche que le noyau dur de la prise de décision est inaccessible pour l'expert, et peut-être est-ce mieux ainsi : il n'est pas élu, ni d'ailleurs infallible. Alors, vous me demandez à quoi j'ai servi. Je puis vous répondre : à rien. Ou plutôt à une petite chose : à sauver l'honneur de la recherche et de l'université, au même titre que d'autres collègues comme Roland Marchal ou Jean-Pierre Chrétien, dans la mesure où le rapport Duclert établit que nous avons compris et dit en temps (in)utile un minimum de choses et que « le rôle de la France » au Rwanda ne se borne pas à celui de sa complicité de fait avec les génocidaires. Car « la France », c'est nous, les chercheurs, les universitaires, autant que les politiques, les militaires, les diplomates. C'est peu, très peu, dérisoire même, au regard de la tragédie, mais enfin nous préférons l'avoir fait que de ne pas l'avoir fait. Oui, les chercheurs sont des emmerdeurs, des empêcheurs de penser en rond, et parfois de tuer en rond. La grandeur de la République, dont on peut craindre qu'elle ne s'étiolle sous l'effet de la contractualisation de la recherche, c'est de nous payer pour cela.

[...]

**Une note du colonel Patrice Sartre au directeur de la DAS en février 1998, citée par le rapport Duclert, souligne combien, « dans le contexte post-génocidaire, il est facile de trouver des témoignages des indices d'alerte qui auraient dû être pris en compte, et combien au contraire, il est difficile d'en obtenir qui aident à comprendre les raisons qui ont conduit à les négliger<sup>6</sup> ». Si on pense à la guerre en Côte d'Ivoire (2002-2011), peut-on dire qu'au fond les leçons de l'engagement rwandais ont été tirées ? Que les spécialistes ont été plus écoutés ?**

Lors de la négociation des accords de Marcoussis, pas un seul « expert » des questions africaines du CAP ne participait aux discussions ou ne les suivait, ne serait-ce que sur des sièges en retrait de la table. Mario Giro, qui y représentait la Communauté de Sant'Egidio, était stupéfait de notre absence. Richard Banégas était alors consultant permanent du CAP et travaillait directement sur la crise, ès qualités, mais aussi comme chercheur. Le

Quai d'Orsay et, n'en doutons pas, l'Élysée ont délibérément choisi de se priver de ses compétences, avec le résultat que l'on connaît quant à la conduite politique de cette crise.

**Si on pense à la situation au Tchad et en République centrafricaine, à la guerre au Mali, enfin, est-ce que les leçons ont été là aussi tirées ? Les savoirs spécialisés mobilisés ?**

Non. La rente cognitive de l'armée a été déterminante et monopolistique dans ces trois pays. Il suffit de voir la manière dont le fils Deby a été adoubé par Emmanuel Macron en 2021. Et le retrait des troupes françaises du Mali n'a rien à voir avec l'analyse des chercheurs.

**Plus généralement, observe-t-on selon vous une différence selon les quinquennats dans la façon dont l'analyse universitaire ou l'expertise est traitée ?**

À titre personnel, Mitterrand n'était pas intéressé par ce que les universitaires pouvaient dire. À ma connaissance, Chirac ne l'était pas plus, tout cultivé qu'il fût. En matière de « civilisation », l'un et l'autre étaient pré-foucaaldiens !

Sarkozy, qui s'estimait entouré de crétins, n'écoutait personne d'autre que lui-même. Ses rencontres avec des intellectuels étaient des monologues. Sa politique africaine a été erratique, s'est inscrite dans la continuité de celle de ses prédécesseurs malgré les gestes d'ouverture lors de sa campagne électorale, immédiatement ruinés par le calamiteux discours de Dakar, et elle s'est vite réduite comme une peau de chagrin à la focale de la lutte contre l'immigration, piège électoraliste et idéologique dont nous ne sommes toujours pas sortis si l'on en juge par le livre de chevet d'Emmanuel Macron : l'essai affligeant de Stephen Smith<sup>7</sup>.

Hollande était capable d'écouter, prenait lui-même des notes, et utilisait ses conversations avec des chercheurs ou chercheuses pour préparer ses voyages officiels.

Faute d'expérience personnelle, je ne puis me prononcer sur Macron, mais je pressens qu'il entretient une relation narcissique avec les universitaires qui n'est pas propice à l'écoute vraie et ne préjuge pas de la politique menée<sup>8</sup>. En fait, Macron adhère au roman national le plus éculé, tout comme Sarkozy, et cela n'est guère propice à l'écoute du monde de la recherche. N'oublions pas que c'est lui qui, en juin 2020, a lâché la meute de ses ministres contre l'islamo-gauchisme, le « wokisme » – au début, je me demandais ce qu'il avait contre cet ustensile assez inoffensif de la cuisine chinoise – et la prétendue théorie du genre.

**Est-ce qu'enfin, en toile de fond, la question de l'efficacité et de l'opportunité de la coopération militaire ne se pose pas ? Le cas rwandais n'annonçait-il pas déjà, comme le Tchad ou la République centrafricaine, les impasses qu'on vit de nos jours au Mali et que les Américains ont vécues en Afghanistan, impasses sur lesquels les chercheurs et certains diplomates et militaires lucides n'ont cessé d'alerter. À propos du Rwanda, un document émanant de l'état-major des armées lui-même faisait un bilan sévère, dès le printemps 1992, de la coopération militaire au Rwanda, condamnée à l'inefficacité ou à l'enlèvement<sup>9</sup>.**

De fait l'armée française a abrité en son sein un colonel Huchon *et* un général Varret. Ce qui confirme qu'elle n'est pas pire que toute autre institution républicaine et que la responsabilité de la décision, singulièrement celle de l'intervention militaire, revient entièrement à l'autorité politique. En 2008, c'est Nicolas Sarkozy qui inclut, contre toute évidence, le Mali dans un arc djihadiste allant de l'Afghanistan à la Mauritanie et qui confère à une poignée de combattants leurs lettres de noblesse anti-impérialistes. C'est lui aussi qui fait guerroyer l'armée française aux côtés de l'armée mauritanienne sur le territoire malien sans en référer au gouvernement de Bamako, quitte à verser des larmes de crocodile sur la « faiblesse » ou la « faillite » de l'État. C'est enfin lui qui envoie les troupes françaises en Afghanistan, dans une guerre perdue d'avance<sup>10</sup>. Gilles Dorronsoro a bien montré, à propos de ce pays, comment le *state-building* de substitution est voué à l'échec<sup>11</sup>. En outre, l'asymétrie du rapport de force militaire est, dans la durée, à notre détriment. Parce que les djihadistes offrent une réponse politique, d'orientation religieuse, à une crise agraire, ils étendent progressivement leur implantation à l'ensemble de la région sahélienne et confrontent la

France à un défi militaire impossible à relever, ne serait-ce que pour des raisons financières. Au vu de ce que coûte la moindre action militaire, désormais hautement technologique, cela fait cher le djihadiste, avec ou sans guillemets, tué ! Il est évident qu'aucun pays occidental ne peut tenir le rythme. Sans compter que politiquement cela est ingérable, comme le prouve la réaction de rejet du Mali à l'encontre de la présence française.

Le retrait militaire est donc inévitable. Mais il va survenir au pire moment, je veux dire bien trop tard. Après avoir cautionné trente ans de restauration autoritaire sur les débris de la revendication démocratique de 1988-1991, la France a contribué à l'évidement de l'espérance démocratique, ce qui a poussé ou favorisé l'émergence de nouvelles formes de contestation, voire de révolution, de type armé et/ou d'orientation religieuse. Dans le même temps, de nouveaux acteurs internationaux ont accru leur influence sans que nous puissions en attendre une amélioration des choses. L'Afrique aura troqué sa dette vis-à-vis de l'Occident contre sa dette à l'égard de la Chine – le cas de l'Angola est emblématique. Et ce n'est pas Wagner qui fera progresser le respect des droits de l'homme ou des libertés publiques. Par ailleurs, la France n'a plus aucun projet politique autre que celui de la lutte contre le « terrorisme » et l'immigration. Achille Mbembe croit à un nouveau départ possible. Ce que je vois, pour l'instant, c'est surtout la volonté de Macron de coopter les élites de la diaspora et d'amadouer les banlieues, sans la moindre inflexion dans la politique anti-migratoire, par exemple, ou dans la légitimation de despotes plus ou moins éclairés<sup>12</sup>.

Avec tout le respect que l'on peut avoir pour l'institution militaire, ou en tout cas pour ses serviteurs républicains, on peut conclure en disant que l'armée française aura été en Afrique ce que la police française est dans les quartiers populaires de l'Hexagone. Ni l'une ni l'autre ne peuvent résoudre par l'usage de la force des questions qui sont sociales et politiques. À l'exiger d'elles, on les pousse à la faute et on les expose au danger de perdre leur âme.

\*

*Politique africaine*, vol. 166, n° 2, éditions Karthala, 2022, 20 €, 218 pages.

Retrouvez la revue *Politique africaine* en librairie, au format électronique [sur la plateforme Cairn](#), ou *via* le [blog de la revue](#) dans l'espace Club de Mediapart. Jean-François Bayart est également un contributeur du Club de Mediapart : retrouvez son espace [ici](#).

1. Cet entretien a été réalisé par écrit au cours du mois de juin 2022. Alors directeur de recherche au CNRS, Jean-François Bayart a été consultant permanent de 1990 à 1994, puis conseiller, de 1994 à 2005, au Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères français. Il est actuellement professeur à l'IHEID (Genève), titulaire de la chaire Yves Oltramare « Religion et politique dans le monde contemporain ».

2. Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994). Rapport remis au Président de la République le 26 mars 2021*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 876.

3. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

4. Commission de recherche..., *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi...*, *op. cit.*, p. 844.

5. J.-F. Bayart et G. Massiah, « La France au Rwanda. Entretien réalisé par Éric Gillet », *Les Temps modernes*, n° 583, 1995, p. 219.

6. Commission de recherche..., *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi...*, *op. cit.*, p. 889.

7. S. Smith, *La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris, Grasset, 2018. Voir aussi J.-F. Bayart, « Quelle politique africaine pour la France ? » [\[en ligne\]](#), *Sociétés politiques comparées*, n° 27, 2010, consulté le 12 septembre 2022.

8. J.-F. Bayart, « Le gouvernement macronien de l'Afrique par le grotesque » [\[en ligne\]](#), AOC, 5 octobre 2021, consulté le 8 septembre 2022.

9. « Il ne semble pas possible “d'aider” plus nos “amis” sans faire du maintien de l'ordre et de l'ingérence. Quant à notre instruction, il est inutile de l'augmenter en volume car, vu les résultats, soit elle n'est pas pédagogique, soit nous avons affaire à de mauvais élèves. » Extrait d'un document de l'état-major des Armées, 5 mars 1992, cité dans Commission de recherche..., *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi...*, op. cit., p. 155.

10. J.-F. Bayart, « En route pour le borbier afghan ! » [\[en ligne\]](#), *Sociétés politiques comparées*, n° 5, 2008, consulté le 12 septembre 2022.

11. G. Dorronsoro, *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*, Paris, Karthala, 2021.

12. A. Glaser et P. Airault, *Le Piège africain de Macron. Du continent à l'Hexagone*, Paris, Fayard, 2021.

**Justine Brabant**

## Boîte noire

Cet entretien est publié dans le cadre d'un partenariat entre Mediapart et la revue *Politique africaine*. À la sortie de chaque numéro de *Politique africaine*, la rédaction de Mediapart propose un entretien avec des chercheurs ou un article tiré de la revue.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Stéphane Allières et Carine Fouteau

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

**Rédaction et administration** : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : Société Editrice de Mediapart

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse :

[serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr) ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.